



AS.RI.EU.PE.

Association des Riverains Etats-Unis Pershing

138, avenue des Etats-Unis

78000 Versailles

site internet www.asrieupe.org

messagerie asrieupe@gmail.com

Compte-rendu de l'Assemblée Générale du samedi 1er décembre 2018

**Salle Marcelle Tassencourt, rue Pierre Lescot, Versailles
9h45 - 12h15**

Membres du Conseil d'Administration présents :	Jean-Luc Jarroir (Président du CA), Dominique Daudon, Christian Duchassaing, Stéphane Burzawa, Jean Siaud, Pierre-Luc Langlet, Aurélie Bourlier (secrétaire)
Membres du Conseil d'Administration absents excusés :	Gérard Motté, Marie-Dominique Boivin (trésorière)
Membre du Conseil d'Administration absent :	Marc Thouvenin
En présence du Président d'honneur de l'AS.RI.EU.PE.	Pierre Desnos

Invités d'honneur :

- **M. François de Mazières**, maire de Versailles (présent)
- M. Didier Baichère, député des Yvelines, 1ère circonscription (absent excusé)
- **Mme Annick Bouquet**, maire adjointe, déléguée à la petite enfance (présente)
- **Mme Claire Chagnaud-Forain**, maire adjointe, déléguée à l'enseignement primaire, aux activités périscolaires et à la restauration scolaire, et conseillère départementale (présente)
- M. Olivier de La Faire, conseiller municipal et conseiller départemental (absent excusé)
- M. Alain Schmitz, sénateur des Yvelines (absent excusé)

Adhérents présents :

François-Xavier De Miguel (14 rue Pershing), Geneviève Courteaud (59 av EU), Marie-Annick Courtet (59 av EU), Maurice Chorier (11 rue Pershing), Emile Nadjar (59 av EU), Michèle Sellerin (59 av EU), Gael Chabot (27 rue J Lemercier), Jacqueline Bertaux (8 rue Pershing), Alexis Brandt (10 rue Pershing)

Invité :

Laurent Lefebvre, président de l'association M2H2A

RAPPORT MORAL et COMPTE-RENDU FINANCIER

Jean-Luc Jarroir, actuel président, salue le président d'honneur de l'AS.RI.EU.PE, Pierre Desnos, rappelle l'ordre du jour de l'AG, informe l'AS des absences parmi les invités d'honneur et procède au rapport moral et au compte-rendu financier.

Les points forts 2018

- ***Monument Pershing-La Fayette : une entrée de ville spectaculaire***

En avril 2018 a été achevé l'éclairage nocturne des statues du monument Pershing-La Fayette. Des panneaux d'information réalisés par la mairie sur proposition de Pierre Desnos ont également été installés.

- ***Aménagement de l'avenue des Etats-Unis***

Les aménagements autour de la piste cyclable et à l'entrée du lycée Jacques Prévert sont presque terminés. Le nouvel arrêt de bus est en fonctionnement et l'ancien vient d'être supprimé. Le feu à la demande installé devant le lycée a un fonctionnement satisfaisant aussi bien pour les piétons que pour les véhicules. L'AS.RI.EU.PE qui a suivi les travaux est cependant en attente des améliorations prévues au niveau du virage de la rue de la Ceinture donnant entrée sur l'avenue (problème de visibilité des piétons/cyclistes). Cette problématique est également soulevée par un des adhérents présents. En effet, l'élagage des végétaux a été fait mais uniquement dans la partie basse du massif ce qui n'améliore pas suffisamment la visibilité. (sujet qui sera repris avec M. Le Maire)

- ***Mois Molière 2018***

Peu de fréquentation.

- ***Journées du Patrimoine 2018***

Jean Siaud et Marie-Dominique Boivin ont assuré les visites autour du pavillon des Filtres et du bassin de Picardie. Le Pavillon des filtres et ses abords ont été nettoyés par le Service des Fontaines (Château de Versailles). La fermeture de la porte du pavillon épuratoire n'est toujours pas effective malgré les différents contacts de l'AS.RI.EU.PE. avec l'université.

- ***Picardie en fête***

Stéphane Burzawa présente le bilan de la fête.

Picardie en Fête a lieu le samedi suivant les journées du Patrimoine. La météo a été moins favorable qu'en 2017. La fréquentation a donc été moindre (environ 150 personnes). L'AS.RI.EU.PE. remercie les adhérents bénévoles qui permettent ce moment de convivialité et de partage dans notre quartier. Cette année il y a eu un roulement dans le comité d'organisation avec des bénévoles toujours aussi actifs et dynamiques. Les Services Techniques et le Service Événementiel de la Mairie ont été très efficaces également. La fête sera donc reconduite en 2019. Nous avons cependant entendu les observations et demandes des adhérents : la tombola sera de retour. Les réunions d'organisation commenceront donc un peu plus tôt dans l'année pour permettre la collecte des lots, l'amélioration des flyers d'information, le renouvellement de certains jeux.

Innovation 2018 : le jeu du panier version enfants, proposé grâce à la participation de Carrefour City qui a offert le contenu des paniers adultes et enfants.

Cette fête est un moment de partage entre habitants mais également un temps privilégié d'échange avec nos élus au cœur de notre vie de quartier.

Etat financier

Lecture de l'état financier de l'exercice 2018. Le résultat est négatif cette année mais les comptes sont malgré tout à l'équilibre. L'organisation de Picardie en fête est au cœur des dépenses pour permettre une belle après-midi de convivialité au sein du quartier.

ETAT FINANCIER EXERCICE 2018							
Situation au 15 novembre 2018 Rapprochement Bancaire relevé du 09/11/2018							
RECETTES				DEPENSES			
	Montant	%	2017		Montant	%	2017
Cotisations	3 510,00	0,90	3 880,00	Vie de l'association	2 045,10	0,59	3 478,94
14 copropriétés				Abonnements	84,40		
				Site Internet	59,84		
				Divers	398,09		
				Assurances	151,72		
Livres	313,00	0,72	436,00	AG 2016	165,74		
3 siècles d'eau	288,00			Galette des rois	248,30		
Jardins	,00			Mois Molière	15,25		
Versailles, âmes	25,00			Réunions	0,00		
				Les Échos	902,76		
				Frais poste	19,00		
Fête	213,50	0,32	667,00	FÊTE			
Jeux				Jeux	1 185,89	1,16	2 188,71
				Galaxy	36,00		
				Restauration	1 024,64		
				Animation	120,00		
				Location matériel	181,40		
TOTAL	4 036,50	0,81	4 983,00	TOTAL	4 593,03	0,81	5 667,65
				RESULTAT EXERCICE	-556,53		-684,65
				Solde Trésorerie début exercice	7 155,41		
				Banque	6 515,29		
				Caisse	83,59		
				SOLDE TRESORERIE fin exercice	6 598,88		
				Relevé Bancaire au 09/11/2018	6 403,69		
				Opérations à venir			
				Fête	-85,00		
				Abonnement	-69,40 €		
				Livres	36,00 €		
				Cotisation	230,00 €		
				Vérification Rapprochement bancaire	6 515,29		
				LIVRET A au 09/01/2018	3 058,58		

Date à retenir : galette des rois 2019 le 17 janvier (lieu salle Marcelle Tassencourt ou salle dans maison de quartier Clagny-Glatigny; sera précisé ultérieurement).

ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2019

Rappel des statuts du CA puis élection des membres du CA.

Suite à leur candidature, sont élus par l'Assemblée Générale : Marie-Dominique Boivin, Aurélie Bourlier, Jean Siaud, Dominique Daudon, Christian Duchassaing, Gérard Motté, Stéphane Burzawa, Pierre-Luc Langlet, Jean-Luc Jarroir

Pas d'autres candidatures dans la salle.

DOSSIERS EN COURS

- *Sécurisation des passages piétons*

Aurélie Bourlier rappelle les propositions vues avec la mairie le mardi 27 novembre 2018 pour le passage piétons rue du Général Pershing, haut de l'avenue des Etats-Unis et pour la traversée piétonne route du Cordon Nord.

Jean-Luc Jarroir répond à la question de la pose de ralentisseurs : elle n'est pas possible en raison de la montée (avenue des Etats-Unis).

- **Amélioration de la visibilité rue de la Ceinture**

Stéphane Burzawa complète l'intervention en expliquant que pour la traversée piétonne rue de la Ceinture, des aménagements étaient prévus et que cela doit être revu avec la mairie.

Questions de l'assemblée : pourquoi pas un signalement clignotant ?

Jean-Luc Jarroir rappelle que si chacun, automobilistes, piétons, cyclistes, évoluaient de façon prudente, ce carrefour ne nécessiterait pas d'aménagement particulier.

- **Raccordement fibre optique**

L'intégralité des résidences est fibrée. L'AS.RI.EU.PE souhaiterait avoir des retours de la part des adhérents sur leurs installations et leur niveau de satisfaction (à transmettre à l'adresse mail asrieupe@gmail.com).

Jean-Luc Jarroir rappelle brièvement l'installation : plaque affichée dans les halls puis raccordement individuel au boîtier installé dans les parties communes.

- **Bornes de recharge de véhicules électriques**

Jean-Luc Jarroir rappelle que l'installation d'une borne ne peut être refusé à un résident qui en fait la demande et qu'une résidence a 6 mois pour y répondre. Dans les installations existantes une armoire électrique a été installée par les copropriétés, l'installation de la borne et son raccordement à cette armoire sont à la charge du résident.

Question de l'assemblée : le raccordement est parfois problématique si l'installation existante est très ancienne. Des frais importants peuvent-être à prévoir... Le 8 Pershing par exemple a refusé l'installation en raison de ces frais. Enedis fait des propositions pour des rénovations d'installation mais encore une fois avec un coût important.

Jean-Luc Jarroir indique que la résidence risque des poursuites puisqu'il s'agit d'une obligation.

Question de l'assemblée : Avez-vous un retour sur des bornes installées en parking extérieur ?

Aurélie Bourlier précise que des études pour installation en extérieur sont en cours au 59 Etats-Unis

- **Evolution du réseau Phébus**

Jean-Luc Jarroir fait lecture des informations données par Mme Lagedamond (Ile De France Mobilités) contact en ligne. Ces informations sont à disposition sur le site internet de l'AS.RI.EU.PE (www.asrieupe.org). Les adhérents sont invités à en prendre connaissance et à nous faire part de leurs observations en complément des échanges de 2017 avec M. Pluvinage, Versailles Grand Parc.

La recherche d'un compromis entre amplitude et nuisances sonores nocturnes a été recherchée.

- **Rue du général Pershing : piste cyclable**

Le réaménagement de la rue est en étude à moyen terme avec piste cyclable mais aussi gestion de la problématique du stationnement à proximité du cimetière israélite.

Question de Pierre Desnos : Début 2000 un sondage effectué dans les résidences mettait en avant un refus de la piste cyclable notamment à cause de la dangerosité du bas de la rue. Malgré l'expérience plus développée des services techniques de la mairie, une vigilance particulière sera nécessaire lors des discussions pour ce projet.

Questions de l'assemblée : plusieurs questions sur les détails techniques

Jean-Luc Jarroir et Stéphane Burzawa précisent que pour l'instant ce n'est qu'un projet et donc nous n'avons pas de détails pratiques.

- **Rénovation de la rue Jacques Lemercier**

Jean-Luc Jarroir explique que l'enfouissement des réseaux est prévu avec rénovation de l'enrobé et inclusion de la rénovation du carrefour avec la rue du général Pershing.

- **Parc forestier de la Porte Verte**

La question de la bordure en bois (supprimée) autour du bac à sable a été évoquée en rdv avec Mme Biass-Morin puis avec M. Le Maire lors de Picardie en fête.

- Compteurs Linky

Jean-Luc Jarroir explique qu'il s'agit d'une obligation, que chacun peut refuser l'installation mais Enedis pourrait ensuite la rendre payante ou couper la ligne.

Dominique Daudon précise que les compteurs Gazpar ont été installés sans problème et évoque les compteurs individuels d'eau (chaude et froide) avec relevés à distance.

Pierre Desnos précise que l'intérêt des compteurs principaux télérelevés est de permettre à la SEOP de connaître en temps réel la consommation des résidences : cela permet de détecter les fuites, d'adapter la production. C'est donc financièrement et écologiquement intéressant.

- Communication / contact / publications / livres

Jean-Luc Jarroir rappelle les différentes publications (Les échos du pavillon et livres encore disponibles).

Fin du rapport moral approuvé à l'unanimité.

Annick Bouquet

Retour sur les projets actuels dans le domaine de la petite enfance.

La Farandole : l'école a été récupérée. Il y a 3 ans la suppression des subventions de département a mis en difficulté la ville et les crèches associatives. 2 crèches associatives ont été réunies (boulevard du Roi et stade Sans Souci) au sein de La Farandole soit 80 berceaux + 8 créations de berceaux afin de bénéficier de subventions plus importantes de la CAF des Yvelines. L'ouverture est pour septembre 2019. Le multi-accueil de Clagny sera restauré.

Arrivée de M. Le Maire François de Mazières et de Claire Chagnaud-Forain

M. Le Maire	Remercie l'AS.RI.EU.PE pour la préparation des questions précises à évoquer en AG et pour la collaboration toujours aussi fructueuse avec les services de la maire (notamment avec Serge Claudel, directeur des services techniques)
Jean-Luc Jarroir	Rappelle la réunion du 27 novembre 2018 concernant la sécurisation des passages piétons ainsi que les différents points soulevés : passages piétons, dépassement des 2 roues, stationnement sur le terre-plein central.
M. Le Maire	Valide les termes du mail transmis par les services techniques suite à ce rdv et précise bien que la piste cyclable rue du général Pershing n'en est qu'au stade d'étude. Concernant le passage piétons avenue des Etats-Unis M. Le Maire rappelle que la ville ainsi que le département sont en collaboration sur cet axe et il confirme les dispositifs validés par Serge Claudel en réunion.
Dominique Daudon	Rappelle la demande de vidéo protection de plusieurs résidents. Selon le schéma directeur de Versailles Grand Parc le carrefour rue du général Pershing / rue Jacques Lemercier correspond aux arguments d'installation : sécurité des biens et des personnes (en référence aux dégradations dans le parc de la Porte Verte, aux effractions de garages recensées dernièrement, au braquage récent du Carrefour City). Mais aussi surveillance de la circulation : passage piétons, stationnement sur le terre-plein central.
Question de l'assemblée	Un des résidents émet des doutes sur l'efficacité de plots souples sur le terre-plein et évoque le problème des véhicules tournant à gauche en sortant de la rue Jacques Lemercier (interdit).
M. Le Maire	Précise que l'installation des plots souples permettra de juger de leur efficacité. Rappelle que la négociation avec l'AS.RI.EU.PE est souvent fructueuse et nous remercie pour le sérieux dans la préparation des argumentaires. Une caméra va être installée à l'angle Pershing / Etats-Unis. Le contrôle des entrées de ville est un argument plaidable même si le déploiement est long : autorisation à obtenir, marché

	public, achat via l'intercommunalité, puis installation. Pour rappel, il y a 100 caméras installées à Versailles et le poste de contrôle est à Versailles.
Jean-Luc Jarroir	Revient sur le parc de la Porte Verte et la protection du bac à sable évoquée lors de Picardie en fête.
M. Le Maire	Une demande de barrière a été faite. Cependant, Serge Claudel a expliqué à M. Le Maire que la dernière barrière avait servi de bois pour un barbecue et que donc Mme Biass-Morin ne voulait pas reconduire cet investissement. M. Le Maire a demandé à revoir le sujet peut-être en changeant le matériau de la barrière retenant l'argument de renforcer la tranquillité des mères de famille et rejetant l'argument des chiens indésirables. La réponse ne sera pas attendue pour cette année (budget clos).
Jean-Luc Jarroir	Évoque la problématique des fermetures de bureaux de Poste.
M. Le Maire	Vient de rencontrer le directeur de la Poste. Ces fermetures entrent dans une stratégie nationale de fermeture des bureaux de Poste ayant peu de mouvement. Les activités postales de ces bureaux sont transférées dans des commerces (à l'exception des activités bancaires). Les activités postales du bureau de Poste Glatigny ont été transférées à la cafétéria de la Porte Verte située dans l'enceinte de la Clinique de la Porte Verte (ouverte du lundi au vendredi de 14h à 16h30 et le week-end de 13h à 17h15). La Banque Postale la plus proche est celle de Versailles Notre Dame. La maison qui accueillait le bureau de Poste Glatigny devrait être valorisée par Poste Immo avec une vente au meilleur prix mais il n'y aura pas de logement social (l'obligation de construire 25% de logements sociaux s'applique si plus de 10 logements sont construits).
M. Le Maire	Fait le point sur les logements sociaux dans la ville de Versailles : l'état a repris le droit de préemption de la ville car elle est dite « en carence » au regard de l'obligation d'avoir 25% de logement sociaux en 2025. Depuis 10 ans on est passé de 17% à 19% de logements sociaux sur la totalité des logements de la ville. Pour augmenter davantage ce pourcentage il ne faudrait plus construire d'autres logements que des logements sociaux. A cela s'ajoute une aberration de la loi qui raisonne sur le stock plutôt que le flux. De plus l'état ne s'applique pas cette règle : pour les constructions militaires, M. Le Maire demandait 25% de logements sociaux, cela a été refusé. De plus les 2000 logements militaires existants à Versailles et les 200 logements des gardiens du châteaux ne sont pas comptés dans les logements sociaux. Leur comptabilisation permettrait d'augmenter le pourcentage de 1,5%. Lors de la loi Elan, 60 parlementaires ont proposé un amendement pour supprimer cette aberration mais il n'a pas été retenu par le Sénat alors que tout le monde s'accordait à dire qu'il était intéressant. Enfin M. Le Maire évoque les investissements de la ville pour la rénovation du quartier Bernard de Jussieu.
Question de l'assemblée	Quelles est l'incidence de cette « carence » sur nos impôts ? Les citoyens pourraient-ils vous aider, faire une pétition ?
M. Le Maire	Pourquoi pas mais Versailles a l'image d'une ville privilégiée.
Question de l'assemblée	Ce retrait du droit de préemption est choquant.
M. Le Maire	Le préfet comprend nos difficultés même si le texte est là. La sanction financière également (1,4 millions). Une partie de cette sanction peut être déduite de la surcharge foncière, compensation de l'achat de foncier pour faire des logements sociaux.
Question de l'assemblée	Pourquoi ne pas surélever / augmenter la taille des immeubles ?

M. Le Maire	Densifier Bernard de Jussieu, construire là où il y a des espaces verts : c'est non ! En raison de problème de trafic et d'un peu de violence les espaces verts doivent être préservés avec le succès des jardins familiaux notamment qui sont une grande réussite et ont du sens dans ces quartiers. La logique comptable ne prend pas en compte la vivabilité et reflète la séparation entre les parlementaires et les élus de terrain.
Question de l'assemblée	Pourquoi ne pas assouplir les règles de la zone protégée limitée à 3 étages ?
M. Le Maire	Le respect de la perspective du château est la raison de cette limitation. De plus il ne faut pas tomber dans l'ultra densité au risque de saturer le territoire. Il y a en Île de France une accélération de la construction de logements (+700 000) alors qu'il y a en France des déserts.
Question de l'assemblée	La mobilité est causée par les fermetures d'usine par exemple.
M. Le Maire	Avec internet, le TGV...les territoires devraient tous pouvoir se développer sans saturer l'Île de France. La ville de Versailles ne veut pas défigurer l'héritage reçu depuis le XVIIIe siècle qui donne à la ville son unité et sa beauté. Construire c'est bien (cf rénovation gare des Chantiers) mais il ne faut pas aller trop loin.
Jean-Luc Jarroir	L'affectation des logement sociaux peut aussi être problématique. Il y a des couples âgés qui voudraient/pourraient avoir un logement plus petit, situé en RDC après le départ de leurs enfants.
M. Le Maire	Souvent l'aspect sentimental de leur foyer finit par prendre le dessus et ces changements ne se font pas. La mairie a peu de pouvoir dans l'attribution des logements.
Jean-Luc Jarroir	Les revenus sont-ils vérifiés ? Les surloyers ne devrait-il pas être injustifiés ?
M. Le Maire	Les surloyers n'invitent pas vraiment à chercher ailleurs et les expulsions ne sont pas possibles.
Question de l'assemblée	Le bureau de Poste du Jussieu est-il menacé ?
M. Le Maire	Oui. Celui de Porchefontaine va fermer et les services postaux relocalisés au centre de tri Postal tandis que la Banque Postale la plus proche sera Versailles Montreuil. Le bureau de Jussieu est menacé mais la Banque Postale est très utilisée dans ce quartier c'est pourquoi M. Le Maire a plaidé pour son maintien. Ses arguments semblent avoir été entendus pour l'instant.
Question de l'assemblée	Qu'en est-il du tracé du prolongement de la ligne 18 jusqu'à Nanterre.
M. Le Maire	Aujourd'hui le tracé s'arrête gare de Chantiers. M. Le Maire émet de gros doute sur la prolongation de cette ligne. Certes, elle apparaissait dans les tout premiers plans mais elle a disparu depuis.
Jean-Luc Jarroir	Les travaux (enfouissement de réseaux; rénovation revêtement de la chaussée) de la rue Jacques Lemercier sont-ils bien prévus prochainement ?
M. Le Maire	En 2019-2020
Jean-Luc Jarroir	Y aura-t-il une réunion publique concernant l'installation des compteurs Linky ?
M. Le Maire	Réunion prévu le 26 janvier à 11h à l'Université Inter Âges
Jean-Luc Jarroir	Problématique de clôture 14 rue du général Pershing ?
Question de l'assemblée	Le CS de cette copropriété ne comprend pas car il a proposé un grillage identique au grillage du parc de la Porte Verte et on lui demande d'inverser l'ordre

	végétation/grillage. Le recul de la clôture est perçu comme un empiètement sur la propriété de cette résidence.
M. Le Maire	L'architecte des Bâtiments de France n'a pas apprécié le grillage. Mais d'après M. Le Maire la solution proposée de mettre le grillage en bordure et de modifier la végétation pour qu'elle se fonde avec le grillage est un compromis acceptable. Il en parlera à la prochaine réunion car cela lui semble la solution la plus intelligente.
Jean-Luc Jarroir et l'assemblée	Question de la visibilité rue de la Ceinture / entrée avenue des Etats-Unis
M. Le Maire	En convient cette zone est à revoir.
Claire Chagnaud-Forain	Serait favorable à une réduction de la taille des végétaux pour améliorer la visibilité.
Jean-Luc Jarroir	Île de France Mobilités : dans le cadre de la refonte des transports en commun quel est le rôle de Versailles Grand Parc ?
M. Le Maire	Refonte avec aménagement du pôle multimodal de Chantiers. Un projet avec des bâtiments mais le respect du sol naturel, des jardins, un coût réduit de moitié par rapport au projet initial, une rédefinition des lignes de bus pour avoir 5 lignes fortes qui traversent Versailles. Spécialiste : M. Pluvinage. Des changements peuvent être demandés par VGP mais c'est alors VGP qui doit financer ces changements. Dans l'optique de ne pas augmenter la fiscalité de l'Intercommunalité, il faut être prudent dans les changements proposés.
Pierre Desnos	A évoqué une particularité du quartier avec M. Pluvinage : le passage du 471 (RATP). L'objectif est de faire sauter le verrou qui empêche la RATP de prendre des voyageurs sur Versailles. Les modifications de lignes n'entraîneront plus de concurrence entre RATP et IDF Mobilités. Il faudrait donc s'assurer que le 471 pourra prendre des passagers. Pouvez-vous intervenir en tant que président de l'Intercommunalité ?
M. Le Maire	C'est noté.
Question de l'assemblée	Au 53 Etats-Unis, il y a un problème de visibilité lors de la sortie de la résidence malgré le radar pédagogique.
Pierre Desnos	Les véhicules stationnés de part et d'autre de la sortie de cette résidence, sur une zone appartenant à la résidence, gênent en partie la visibilité en sortie de la résidence. Les services techniques de la ville avaient demandé la suppression de ces places de parking avant tout autre mesure. L'aménagement de ces 2 espaces, de part et d'autre de la sortie de la résidence appartenant à la copropriété, ne peut s'effectuer que par décision de celle-ci afin de neutraliser le stationnement notamment en amont pour une meilleure visibilité.
M. Le Maire	Conseille de prendre contact avec l'AS.RIEU.PE pour faire le point sur ce sujet.
Question de l'assemblée	Comment signaler les problèmes sur la voirie ?
M. Le Maire, Claire Chagnaud-Forain, Annick Bouquet	Via l'application pour smartphones et tablettes IOS et Android "L'appli Versailles" Après lancement de l'application, onglet "Signaler" pour toute demande d'intervention (entrer son courriel, l'objet, photo éventuellement, lieu de l'incident, date de l'incident).
Question de l'assemblée	Pourquoi avoir choisi de faire des pistes cyclables à contre-sens y compris dans des rues étroites (passage Roche) ?
M. Le Maire	Normalement les rues trop étroites ont été écartées de ce type de circulation qui est

	utile dans certaines rues et nécessitent en revanche que les automobilistes respectent la limitation de vitesse (à 30km/h le plus souvent). La sensibilisation des usagers (piétons, cyclistes, trottinettes...) est nécessaire pour favoriser la responsabilité collective et la circulation intelligente de tous les usagers.
Question de l'assemblée	Avez-vous des statistiques sur la cohabitation avec les circulations douces (trafic, accidents...) ?
M. Le Maire	Pas encore.
Claire Chagnaud-Forain	Rappelle le passage dans les CM2 du permis piétons et au collège du permis vélos incluant de la prévention concernant les trottinettes.

Fin de l'Assemblée Générale à 12h15.

Remerciements à nos invités et à l'ensemble des présents.